

AR PREFECTURE

017-200041523-20200617-DEC166BIS_2020-AU
Reçu le 17/06/2020

H A U T E

Pôle Nature de Vitrezay



SAINTONGE

Décision n° 166 bis / 2020
AL

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

*(Modifie la décision n° 166/2020 visée en Sous-Préfecture le 11/03/2020
pour cause d'erreur matérielle)*

***En vertu de la délibération n° 28 du 17 avril 2014 du Conseil
Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe
délibérant (Point 26 : effectuer toutes les démarches administratives, juridiques,
financières et commerciales et réaliser tous les partenariats commerciaux jugés
nécessaires au bon déroulement et développement des services Antilles, Ecole des
Arts, Pôle Nature de Vitrezay, Maison de la Forêt, Médiathèque et Maison de la
Vigne et des Saveurs).***

Le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge décide
de signer un contrat de travail avec :

- Monsieur Julien SKOBE en tant qu'agent d'animation nature et pêche au
Pôle nature de Vitrezay du 29 juin au 01^{er} novembre 2020.

Fait à Jonzac,
Le 17 JUIN 2020

Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex



**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**